

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE, Céline Chayer
(Directrice générale)
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

- ADOPTION RÈGLEMENT NO 2018-09 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA
TAXE TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION
2019

DONNÉ À RIVIÈRE-BEAUDETTE, CE 12^{IÈME} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE
DEUX MILLE DIX HUIT

Je soussigné, Céline Chayer, directrice générale, résidant à Rivière-Beaudette certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le 12^{ième} jour du mois de décembre à la **MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^{ième} jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

(Directrice générale)